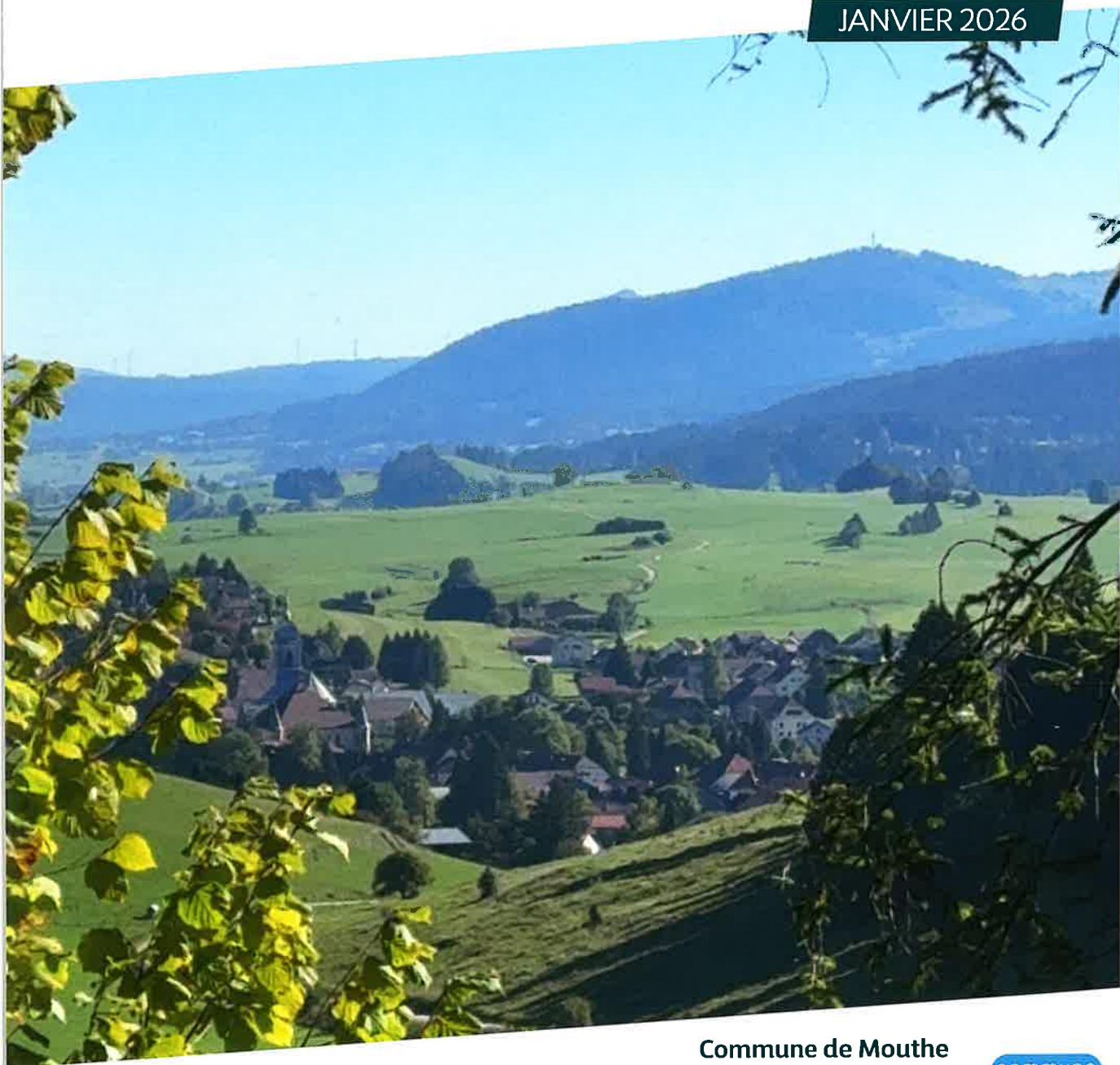


n°43

Mouthy

MAGAZINE ANNUEL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE MOUTHE

JANVIER 2026



Commune de Mouthe

3 Grande rue - 25240 Mouthe

Tél: 03 81 69 27 45 (accueil, urbanisme, cimetière, location salle,

état-civil, élections, facturation de l'eau aux administrés)

Tél: 03 81 69 53 51 (comptabilité, travaux et affaires communales)

commune@mouthe.fr | www.mouthe.fr

 Commune de Mouthe - Officiel |  @MairieDeMouthe

 @commune_de_Mouthe_Officiel



Sommaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Hommage à Daniel Perrin	P. 4
Téléski - information tarifs 2025-2026	P. 6
Compte administratif 2024	P. 7
Délégués Communaux 2020-2026	P.8
Commissions Communales 2020-2026	P. 9

AMÉNAGEMENTS ET ENTRETIEN

La réfection du Pont St Lazare	P. 10
Travaux d'amélioration du réseau d'eau potable	P. 11
Vivre ensemble avec nos animaux de compagnie	P. 12

VIE DU VILLAGE

Les 90 ans de l'Orchestre de la Batterie Fanfare « Les Gais Montagnards »	P. 13
Le mot de la Direction sur la Fanfare	P. 18

ENVIRONNEMENT ET ÉCOLOGIE

Protection des biotopes à Grand Tétras	P. 19
Notre forêt, un trésor vivant à préserver	P. 21
Le Sapin Président de la Scierie de Mouthe	P. 23
Faune sauvage et animaux domestiques : apprendre à mieux cohabiter	P.25

COMMUNICATION

Vie du village en 2025	P.26
Passage à la fibre optique	P.28
Calendrier 2026	P. 29
Calendrier des ordures ménagères 2026	P. 30
Les maires et les citoyens — Point élection	P.31

FAISONS CONNAISSANCE

L'ASM toujours debout ! - Espriforme	P.32
Le secret M	P. 33

Rétrospective de l'année 2025

P. 34

Mouthy Pratique	P. 36
-----------------------	-------



Edito DU MAIRE

À travers ce bulletin municipal, je souhaite me présenter à celles et ceux qui ne me connaissent pas encore.

Née en 1976 dans le Jura, j'ai grandi à Mouthe, auprès de mes parents, actifs et bénévoles au sein du village que je n'ai jamais quitté. Dans leurs pas, j'ai naturellement suivi le même chemin : la vie associative et la vie du village m'ont toujours passionnée, et je m'y suis investie avec cœur.

En 2014, j'intègre le conseil municipal en tant que conseillère, puis je poursuis un second mandat à partir de 2020 comme première adjointe. J'ai eu la chance d'être accompagnée et guidée par Daniel Perrin, qui m'a transmis sa passion et son sens du service public.

Le 21 juin 2025, tout chavire... Daniel nous quitte brutalement, laissant derrière lui un grand vide humain et la commune sans capitaine.

C'est avec émotion et humilité que j'ai choisi de lui succéder, pour lui rendre hommage et poursuivre son œuvre jusqu'à la fin de ce mandat. Ce n'est pas chose facile de marcher dans les pas d'un homme d'une telle envergure.

Mais une chose me guide chaque jour : **travailler pour mon village.**

Élu maire le 3 juillet 2025, j'exerce ce rôle avec conviction et sincérité.



En cette fin de mandat, les grands projets ne pourront sans doute pas tous voir le jour, mais je mettrai toute mon énergie àachever ce qui a été commencé et à préparer l'avenir de Mouthe, dans le respect du travail accompli.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble de l'équipe municipale et les agents communaux pour leur engagement, leur solidarité et leur disponibilité au quotidien.

Je remercie également toutes les Meuthiardes et les Meuthiards pour leur soutien, leur sympathie à mon égard dans ce semestre difficile.

Merci de croire en mes convictions, en mon équipe et je suis très fière d'être votre porte-parole.

Enfin, je vous souhaite à toutes et à tous, au nom de la municipalité, de très belles fêtes de fin d'année, remplies de joie, de sérénité et de moments partagés et surtout une très bonne année 2026.

Maud Salvi
Maire de Mouthe



HOMMAGE À DANIEL PERRIN

Discours du Sous-préfet Nicolas Onimus

Aujourd'hui, sa famille, ses amis, ses proches, le conseil municipal et les élus de la région, les habitants de Mouthe et du Haut-Doubs disent au revoir à Daniel Perrin.

Je voudrais avant tout leur présenter, à tous, mes plus sincères condoléances.

Aujourd'hui, c'est aussi l'État et la République qui viennent saluer un de leur plus fidèle serviteur.

En effet, Daniel Perrin, l'enfant du pays, dont la famille était installée à Rémoray-Bougeon, a travaillé jusqu'au plus haut niveau de l'Etat.

Son humilité dut-elle en souffrir un peu, permettez-moi d'évoquer rapidement quelques moments de son parcours.

Après le lycée à Pontarlier, puis de brillantes études en classe prépa au lycée du Parc à Lyon, puis à Paris à l'école Agro, Daniel Perrin a mené une carrière aussi riche que variée.

Il a été directeur départemental de l'agriculture.

Il a également été Secrétaire général pour les affaires régionales lorsqu'il était en poste à Besançon.

Dans les années 2000, il sera notamment directeur général de l'office national interprofessionnel des céréales de même que directeur du fonds d'intervention et de régularisation du marché du sucre, membre du conseil supérieur de la fonction publique, membre et représentant du premier ministre au conseil d'administration de l'ONF.

En mars 2011, après 4 années passées à l'inspection générale des finances, il sera nommé conseiller à la Présidence de la République pour les questions agricoles.

Il prendra sa retraite avec le grade d'ingénieur général de classe exceptionnelle, soit au sommet de la hiérarchie administrative.

Ce parcours a été reconnu par les plus hautes distinctions du pays : mérite agricole, ONM et légion d'honneur (au grade d'officier).

Si je me permets de citer ici quelques-uns des postes de prestige que Daniel Perrin a occupés, c'est en fait pour souligner son incroyable humilité.

Pour la grande majorité d'entre-nous, Daniel Perrin c'est le maire de Mouthe, celui qui a développé la zone touristique de la source du Doubs, qui a construit des logements, qui a inscrit sa commune dans le programme village d'avenir et qui aménage le centre-ville...

Il a également eu une vie hors norme, au plus haut niveau, avec de grandes responsabilités. Mais il n'en faisait jamais état, ne s'en prévalait absolument jamais.

Pour ma part, je conserve le souvenir d'un maire fin connaisseur de ses dossiers, toujours très à l'écoute et attentif aux arguments des autres.

Je conserve le souvenir d'un maire et d'un homme travaillant toujours dans un esprit de coopération, de respect des autres et toujours d'une infinie cordialité. Pour toutes ces raisons, pour ce que vous avez fait et pour qui vous étiez, Monsieur le Maire, vous allez beaucoup manquer. Vous allez manquer à vos proches bien sûr.

Mais vous allez également manquer à vos administrés et à la France.

Au-delà de la tristesse, puissions-nous nous réjouir d'avoir connu un tel homme. Et puisse ce sentiment nous apporter un peu de réconfort pendant cette période de deuil.

Discours lus par les adjoints pour les obsèques de Monsieur le Maire Daniel Perrin

C'est avec une profonde tristesse que nous nous réunissons aujourd'hui pour rendre hommage à Daniel, notre maire, notre collègue, notre ami.

Pendant 12 années, Daniel a œuvré avec un engagement sans faille pour la commune de Mouthé. Deux mandats, dont le second, mené avec une intensité remarquable, ont marqué notre quotidien et le visage même de notre village.

Daniel, était un homme posé, à l'écoute, toujours prêt à entendre, à comprendre, à soutenir. Il ne comptait jamais ses heures. On le retrouvait souvent, tard, seul derrière son bureau, à peaufiner un dossier, à préparer une décision. Il participait à tout ce qu'il pouvait, même s'il ne pouvait être présent à chaque réunion sans compter ses nombreux allers-retours entre Mouthé et Paris, toujours en mouvement, toujours actif.

La fatigue ne l'arrêtait jamais. Jusqu'à ce jour de fin janvier, où la maladie s'est imposée à lui. Une maladie douloureuse, compliquée, qui lui a imposé un arrêt brutal. Un coup d'arrêt que ni lui, ni nous, n'étions prêts à accepter.

Son absence dans les réunions, dans les conseils, sur le grand domaine des forêts qui lui tenait tant à cœur, a laissé un vide immense.

Daniel a été, pour chacun d'entre nous, un mentor, un grand Homme.

Il nous a transmis son goût du service, son envie farouche de faire avancer notre village, ce village qu'il aimait tant.

Aujourd'hui, nous sommes orphelins.

Dans le flou.

Sans repères.

Plein de doutes. Avec cette peur de ne pas faire aussi bien que lui.

Mais comment ne pas douter, quand on a eu la chance de cheminer à ses côtés pendant toutes ces années ?

Nous perdons un homme précieux, et nous espérons être à la hauteur, pour les six mois à venir, pour terminer ce mandat.

Ce mandat, nous le terminerons avec toi, Daniel, dans chacune de nos décisions.

Aujourd'hui, nous te rendons hommage, et nous te disons simplement, avec le cœur :

Merci.

Merci pour tout ce que tu as donné, pour tout ce que tu nous laisses.

Repose en paix, sans douleur, sans tracas. Et continue de nous guider.

Merci, Daniel. Bon voyage.



PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DE LA MOITIÉ DU PRIX DES FORFAITS "ENFANTS" SKI ALPIN - SAISON 2025-2026

Depuis la saison d'hiver 2009/2010, le Conseil Municipal a décidé de prendre à sa charge une partie des forfaits de ski alpin des enfants dont au moins un des parents (père ou mère) est domicilié à Mouthe, durant toute l'année (les résidences secondaires sont donc exclues).

Cette décision a été modifiée le 9 novembre 2023 de façon à porter la prise en charge de la moitié du forfait de ski « saison » pour les enfants de moins de 17 ans. Par ailleurs, Espace Mont d'OR, gestionnaire des remontées mécaniques a institué la gratuité des remontées mécaniques pour les enfants de moins de 7 ans.

Dans ce contexte, le conseil municipal a voté pour la saison 2025/2026, lors de sa séance du



© destination-haut-doubs.com - Ben Becker

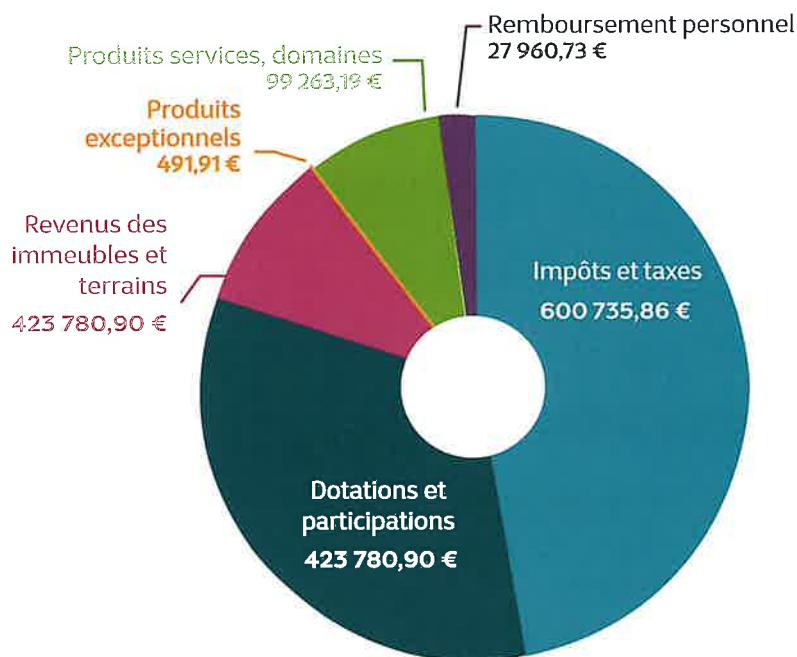
27 novembre, la prise en charge de la moitié du forfait alpin SAISON adulte de 15 à 16 ans inclus et, nouveau cette année, la prise en charge de 45 € par forfait alpin adulte SAISON pour les habitants de Mouthe, dont l'âge est supérieur ou égal à 17 ans.

Pour chaque bénéficiaire, une demande devra, comme les années précédentes, être déposée par le père ou la mère de l'enfant avant le 16 février 2026 au secrétariat de la mairie de Mouthe sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile, puis récupérée après signature du Maire ou d'un Adjoint par délégation afin de la communiquer au gestionnaire lors de l'achat du forfait. Au vu de ces attestations, la Commune de Mouthe réglera le gestionnaire sur présentation d'une facture détaillée.

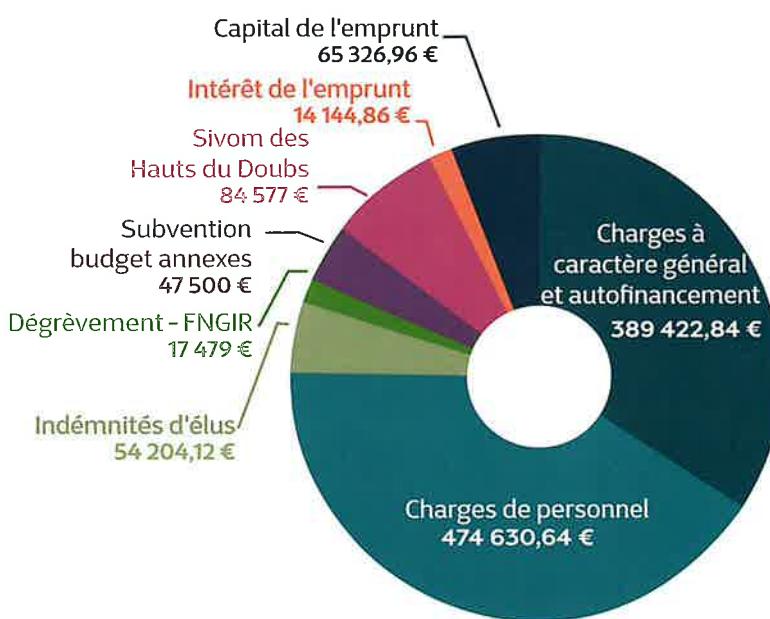


COMpte ADMINISTRATIF 2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024



✓

RÉCAPITULATIF 2024

FONCTIONNEMENT

Chiffre	Montant (€)
DÉPENSES	1 147 285,42 €
RECETTES	1 274 936,23 €
EXCÉDENT 2022	+ 262 367,55 €
TOTAL	390 018,36 €

INVESTISSEMENT

Chiffre	Montant (€)
DÉPENSES	206 091,56 €
RECETTES	90 550,80 €
EXCÉDENT 2022	+ 290 237,83 €
TOTAL	174 697,07 €

RÉSULTAT DE CLÔTURE

Chiffre	Montant (€)
AU 31/12/2024	564 715,43 €
Resté à réaliser	-33 249,43 €

DÉLÉGUÉS COMMUNAUX 2020-2026

COMMUNES FORESTIÈRES DU DOUBS

Titulaire : Albert LETOUBLON

Suppléant : Céline BAILLY

SYDED (Énergies partagées CEP)

Référent élu :

Jérôme GUYON-GELLIN

Référents agents : Vital PAGNIER et Martial VAUCHY

COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS

Président: le Maire

3 titulaires/3 suppléants :

Sylvie BERTHET (Pascal LEGÉ, suppléant), Pascale GUYON (Thierry HAGLON, suppléant), Maxime THIONNET (Nadine PETITE-LISE, suppléante)

SIVOM DES HAUTS DU DOUBS

3 titulaires/3 suppléants :

Pascale GUYON (Suppléant : Albert LETOUBLON), Maxime THIONNET (Suppléant : Nadine PETITE-LISE), Pascal LEGÉ (Suppléant : Céline BAILLY)

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Céline MEISSNER

MINISTÈRE DE LA DEFENSE

Nadine PETITE-LISE

CORRESPONDANT INCENDIE-SECOURS

Jérôme GUYON-GELLIN

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président: le Maire

3 titulaires: Nadine PETITE-LISE, Maxime THIONNET et Pascale GUYON

3 suppléants: Sylvie BERTHET, Céline BAILLY et Patricia GRESS

SYNDICAT DE LA SOURCE

2 titulaires/2 suppléants :

Sylvie BERTHET (Emmanuel JOUFFROY, suppléant), Maxime THIONNET (Albert LETOUBLON, suppléant)

COLLÈGE de MOUTHE

Titulaire: Pascale GUYON

Suppléant: Thierry HAGLON

SOUVENIR FRANÇAIS PONTARLIER

Éric BERTHET-TISSOT

REPRÉSENTANT TRANSJURASSIENNE

Maxime THIONNET

COMMISSIONS DES IMPÔTS

Élisabeth RAMPANT (suppléant :

Bernard PAGNIER), Jean-Luc THIEBAUD (suppléant : Jean DEMONTE), Pierre BOURGEOIS (suppléant : Anne-Claire CUENET), Éric BERTHET-TISSOT (suppléant : Emmanuel SYLVESTRE), Albert LETOUBLON (suppléant : Florence DAVID), Martine PETITE (suppléant : Pierre NICOD)

SMIX DU PARC NATUREL DU HAUT JURA

Titulaire: Pascal LEGÉ

Suppléant : Céline BAILLY

RÉFÉRENT AMBROISIE

Emmanuel JOUFFROY

CNAS

1 élu: Sylvie BERTHET

1 agent: Nathalie LORIN

COMITÉ CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES

Sylvie BERTHET, Emmanuel JOUFFROY, Maxime THIONNET, Albert LETOUBLON, Rosine SALVI

COMITÉ CONSULTATIF AIDE SOCIALE

Président: Le Maire, Maud SALVI
+ 4 élus: Pascale GUYON, Céline BAILLY, Rosine SALVI, Albert

LETOUBLON

+ 4 administrés: Rose-May MICHEL-NOEL, Jean-Marie MESNIER, Catherine LANQUETIN et Armelle LAFFLY

COMITÉ CONSULTATIF « FLEURISSEMENT ET ENTRETIEN DES PETITS BIENS PUBLICS »

Président: Le Maire Maud SALVI
+ 3 élus: Rosine SALVI, Céline BAILLY et Pascale GUYON
+ 5 habitants : pas de candidature

COMITÉ CONSULTATIF « RÉDACTION DU BULLETIN MUNICIPAL MOUTHY »

Président: Le Maire, Maud SALVI
+ 3 élus: Pascal LEGÉ, Céline BAILLY et Albert LETOUBLON
+ 2 habitants: Aurianne NICOD LANCIN et Éric BERTHET-TISSOT

CCLMHD

M. Pascal LEGÉ

M. Albert LETOUBLON

Mme Sylvie BERTHET

Maxime THIONNET (Commission Bâtiments-Économie d'énergie et Patrimoine)

Pascale GUYON (Commission École)

Pascal LEGÉ (Commission Pôle Associatif)



COMMISSIONS COMMUNALES

2020-2026

Mise à jour 12.01.24 suite aux démissions de :
 Nelly DHAINAUT - Jean-Claude BAILLY - Clothilde COLOMBO -
 Stéphan DEVIGNE-LAFAYE - Pierre-Alexandre BEAUFILS -
 Clément PONCELET

COMMISSIONS

COMMUNICATION

Président: Maud SALVI
 Vice-Président: Pascal LEGÉ
 Adjoint référent: Pascal LEGÉ

- Bulletin municipal «Le Mouthy»
- Animation des réseaux sociaux : FB, X (ancien Twitter), Instagram
- Gestion du panneau lumineux et de l'affichage public en relation avec le secrétariat
- Gestion du site internet en relation avec le secrétariat
- Gestion des nouveaux logiciels d'information en relation avec le secrétariat
- Organisation et gestion des évènements locaux

Maud SALVI
 Pascal LEGÉ
 Céline BAILLY
 Céline MEISSNER
 Albert LETOUBLON

AMÉNAGEMENTS

(Paysage, sécurité routière et environnement)

Président: Maud SALVI
 Vice-Président: Pascale GUYON
 Adjointe référente: Pascale GUYON

- Fleurissement annuel
- Décorations du village (Noël, Pâques, etc.)
- Entretien des petits biens publics en assistant les employés communaux (calvaires, monuments aux morts, les ponts, les barrières et la cabane)
- Sensibilisation des habitants à l'écologie et à la lutte anti-gaspillage, mais aussi des associations
- Réduction de l'utilisation du plastique dans la commune
- Mise en application du zéro pesticide dans la commune

Maud SALVI
 Pascale GUYON
 Thierry HAGLON
 Céline BAILLY
 Maxime THIONNET
 Sylvie BERTHET
 Pascal LEGÉ
 Rosine SALVI
 Jérôme GUYON-GELLIN
 Nadine PETITE-LISE

AGRICULTURE ET FORÊT

Président: Maud SALVI
 Vice-Président: Albert LETOUBLON
 Adjointe référente: Pascale GUYON

- Suivi de la gestion des pâturages communaux
- Gestion des terres données à bail par la commune et l'ex CCAS
- Suivi de la gestion de la forêt communale soumise au régime forestier
- Gestion des bois non soumis au régime forestier (bois des pâturages communaux et de l'ex CCAS)
- Traitement de toute question foncière

Maud SALVI
 Albert LETOUBLON
 Pascale GUYON
 Sylvie BERTHET
 Pascal LEGÉ
 Nadine PETITE-LISE
 Céline BAILLY

TOURISME, URBANISME ET TRAVAUX

Président: Maud SALVI
 Vice-Président: Maxime THIONNET
 Adjointe référente: Maxime THIONNET

- Tourisme
- Gestion des bâtiments communaux
- Élaboration des propositions de travaux à réaliser dans la commune
- Suivi des chantiers
- Suivi de la mise en œuvre du PLU et propositions de modifications éventuelles
- Cimetière

Maud SALVI
 Maxime THIONNET
 Pascale GUYON
 Nadine PETITE-LISE
 Emmanuel JOUFFROY
 Rosine SALVI
 Patricia GRESS
 Sylvie BERTHET
 Thierry HAGLON
 Albert LETOUBLON
 Jérôme GUYON-GELLIN

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

Président: Maud SALVI
 Vice-Président: Pascal LEGÉ
 Adjoint référent: Pascal LEGÉ

- Jeunesse
 - Sport
 - Activités sociales
- Activités associatives et culturelles

Maud SALVI
 Pascal LEGÉ
 Rosine SALVI
 Patricia GRESS
 Pascale GUYON
 Céline MEISSNER

LA RÉFECTON DU PONT SAINT LAZARE

Le pont Saint-Lazare est réouvert à la circulation depuis le 13 septembre 2025.

C'est l'un des deux ponts communaux permettant de franchir le Doubs dans le village avec le pont Carrez, le troisième étant le pont de l'église, propriété du département tout comme le pont route de Suisse enjambant le Cébriot. Construit dans un joli paysage d'où l'on peut admirer le clocher de l'église, la mairie toute proche, le barrage et les cascades de la retenue d'eau de l'ancienne scierie Lorin, le pont était utilisé pour desservir les maisons et la scierie toutes proches, le quartier de l'église par la montée de la Coltrot mais aussi pour les trajets quotidiens des troupeaux allant aux et revenant des pâturages des Esseux durant la belle saison.

Nous n'avons pas beaucoup d'informations sur l'histoire de ce pont. Sur les cartes postales du début des années

1900, on le voit construit en bois. La vétusté, peut-être aussi les crues ont eu raison de sa structure, il ne répondait pas non plus aux exigences de transporter des charges de plus en plus lourdes. Nous ne connaissons pas la date de reconstruction du pont, aucun ancien ne l'a évoquée, mais il est probable qu'elle se situe entre 1920 et 1930 avec la technique en vigueur à l'époque de réaliser le tablier du pont avec des poutrelles d'acier enrobées de béton. Les culées et la pile sont de bonne facture et construites en pierre de taille. Il supportera des charges de plus en plus lourdes des camions de bois desservant la scierie jusqu'à la disparition de celle-ci en 1990, victime d'un incendie.

À la demande de la commune, un diagnostic est réalisé en 2024 sur l'état du pont. Le verdict est sans appel, il est en très mauvais état avec la nécessité de remplacer intégralement le tablier. Le maire Daniel Perrin annonce la nouvelle au cours du concert du 15 août 2024 et par arrêté le ferme à la circulation dès le lendemain. Le 24 octobre, le conseil municipal accepte le projet de réhabilitation, le cabinet d'études Apogée Structures assure les études et la maîtrise d'œuvre, l'entreprise Wetter réalise les travaux. Le nouveau pont a fière allure, bien intégré dans son environnement, doté d'un très joli garde-corps ouvrage conforme cette fois ci à la réglementation, réalisé et posé par l'entreprise Moureaux Père et fils de Mouthy. Il va permettre aux habitants du quartier de l'église de retrouver leurs habitudes, toujours que dans un sens en montant la Coltrot jusqu'à la place de l'église, mais aussi desservira le nouveau quartier de Bouverans plus facilement. Le pont est équipé d'un trottoir accessible en fauteuil roulant.

Eric Berthet-Tissot



Le pont Lazare construit tout en bois au début des années 1900.
Sur la photo on voit passer les vaches.



Le pont Saint-Lazare appelé « pont neuf » reconstruit dans les années 1920-1930



Le pont Lazare en 2025, tout beau tout neuf!

RAPPEL: La rue de la Coltrot est à sens unique en montant vers la place de l'église.



TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

Si l'année 2024 avait été consacrée à mener les nombreuses études nécessaires aux projets d'aménagement de la Grande Rue, de réfection du réseau d'eau et d'enfouissement des réseaux secs, l'année 2025 a été marquée par les premières tranches de ces réalisations. L'ambition initiale d'enchaîner ces projets est restée intacte, même si le processus sera plus long qu'initialement souhaité. Les circonstances en ont décidé autrement...

Pour rappel le conseil municipal avait accepté, par délibération du 28 novembre 2024, le projet de réfection du réseau d'eau présenté par le cabinet de maîtrise d'ouvrage Verdi. Ce dernier a assisté la commune dans la procédure de consultation d'entreprises. A l'issue de cette consultation, parmi les quatre propositions reçues, le conseil municipal a fait le choix de retenir l'offre de l'entreprise Colombo.

Une fois l'autorisation reçue de la DDT pour le commencement des travaux - dans le respect de la Loi sur l'eau - et la planification établie, les travaux de renouvellement du réseau d'eau potable et du réseau d'eaux pluviales de la Grande Rue ont été lancés par une première réunion de chantier le 10 juin 2025.

Chacun a pu ensuite constater l'avancement régulier du chantier jusqu'à cet automne, au prix, certes, de quelques désagréments de circulation, cependant inévitables et qui ont été limités du mieux possible.

Il ne s'agit d'ailleurs pas seulement du changement de la conduite d'eau mais d'une véritable modernisation du réseau avec des aménagements prévus pour faciliter toute intervention future.



- Sortie des compteurs individuels dans des regards DN 1000 carrés à l'extérieur, depuis une prise en charge sur la nouvelle conduite. Les regards sous domaine public reçoivent ainsi jusqu'à 4 compteurs.

- Nouveaux regards de visite avec trou d'homme et échelons de descente

- Nouveaux tampons remis dans le sens de circulation (sens pour butée de chasse-neige)

- Nouveaux poteaux incendies

Le cabinet Verdi Ingénierie étant chargé également de la maîtrise d'œuvre de l'aménagement de la Grande Rue en 2026, le futur projet de voirie a été pris en compte dans la réflexion et la nouvelle conduite a été sagement implantée hors des fosses des futurs arbres projetés.

Concernant les réfections de voirie sur le trottoir, un revêtement bicouche provisoire a été réalisé dans l'attente des travaux d'aménagement prévus en 2026. Cependant, là où les travaux sur les réseaux secs étaient à entreprendre, aucune réfection de voirie n'a été réalisée.

Cela aurait représenté un surcoût inutile car les travaux de réseaux secs ont succédé directement aux travaux d'eau potable. C'est en effet lors de cette même séance du 28/11/24 que le conseil a validé par délibération un programme d'enfouissement des réseaux de distribution publique d'électricité existants de la Grande Rue ainsi que de travaux d'éclairage et de génie civil de télécommunication associés sous la maîtrise d'ouvrage du SYDED. Concernant les phases futures d'aménagement de la Grande Rue, les consultations des entreprises seront lancées dans l'hiver pour un démarrage attendu des travaux au printemps 2026.

Le nouveau visage de notre centre village se dessine peu à peu...

Plan de financement AEP

Montant du marché 260 485,89 € HT

Subvention agence de l'eau 189 625,00 €

Emprunt de 90 000,00 € dont la charge reviendra à la CCLMHD dans le cadre du transfert de la compétence eau à compter du 01/01/26



VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS ANIMAUX DE COMPAGNIE

Nos compagnons à quatre pattes font partie de notre quotidien, mais leur présence implique aussi quelques règles de respect et de responsabilité, afin de préserver la bonne entente et la propreté dans notre commune.

LES CHIENS : EN LAISSE ET PROPRES

Pour la sécurité de tous, **les chiens doivent être tenus en laisse lors de leurs promenades** dans l'espace public. Cela évite les incidents et rassure les passants, notamment les enfants ou les personnes âgées. Un distributeur de sacs à déjections (canicrottes) est installé en face de l'église; n'hésitez pas à l'utiliser ! La commune est en réflexion sur l'installation d'autres canicrottes.

Ramasser les déjections de son chien est un geste simple et sont à mettre dans la poubelle verte; cela permet de contribuer à la propreté et au bien-être de tous.

LES CHATS : IDENTIFICATION ET STÉRILISATION CONSEILLÉES

Nos amis les chats aiment la liberté, mais ils peuvent parfois se perdre ou causer quelques désagréments. C'est pourquoi **il est vivement recommandé de les faire identifier** (par puce électronique ou tatouage), conformément à la législation. En cas de fugue, cela permet de les retrouver plus facilement.

La stérilisation est également conseillée, notamment pour les chats qui sortent à l'extérieur. Elle permet de limiter la prolifération des chats errants, d'éviter les portées non désirées et de réduire les nuisances (miaulements, bagarres, marquages).

LES ANIMAUX ERRANTS : CONVENTION AVEC LA FOURRIÈRE ET RÔLE DE LA SPA

Une convention de fourrière a été signée avec la commune de Mouthy pour la prise en charge des animaux errants.

Conformément à la réglementation, la SPA (Société Protectrice des Animaux) a pour mission de recevoir, héberger, entretenir et restituer les chiens et chats trouvés errants ou abandonnés sur la voie publique. Un registre des entrées et des sorties des animaux est tenu, et chaque animal doit être gardé en fourrière pendant huit jours ouvrés. Durant ce délai, si l'animal est identifié, son propriétaire est recherché pour restitution.

Les propriétaires auxquels les animaux capturés sont restitués devront s'acquitter des frais de nourriture, de garde et de visite vétérinaire, conformément aux tarifs en vigueur.

Les agents communaux ou les pompiers peuvent être amenés à transporter les chiens ou les chats trouvés abandonnés ou accidentés vers le refuge de la SPA de Pontarlier, sur autorisation écrite d'un responsable de la mairie.

ENSEMBLE POUR UNE COMMUNE AGRÉABLE

Chacun reste responsable de son animal et de son comportement. En respectant ces quelques règles, nous contribuons tous à une cohabitation harmonieuse entre habitants et animaux. Merci pour votre civisme !

FEUX DE JARDIN ET DÉCHETS VERTS : RAPPEL DES RÈGLES

L'entretien des jardins génère souvent des déchets verts : tontes de pelouse, tailles de haies, feuilles ou branchages. Pour éviter les nuisances et les risques d'incendie, **le brûlage à l'air libre est strictement encadré**.

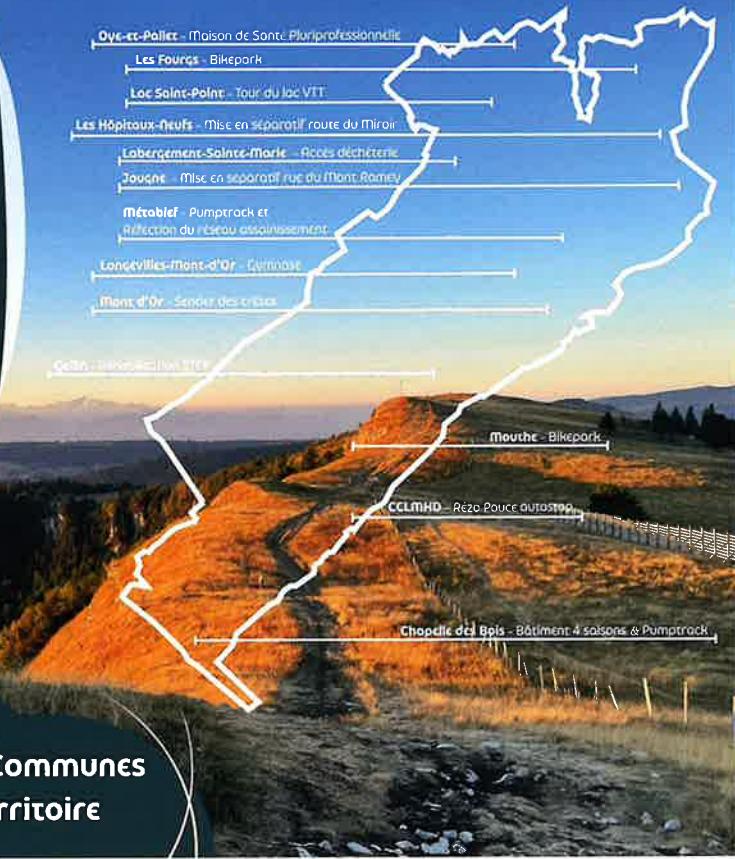
- Les feux de jardin sont interdits en dehors des périodes autorisées par arrêté préfectoral.
- Il est recommandé de privilégier le dépôt en déchetterie, où les déchets verts sont valorisés (compostage, broyage, etc.).

• Le non-respect de cette réglementation peut entraîner des sanctions en cas de pollution ou de trouble au voisinage.

Pour toute question sur les dates autorisées ou les horaires de la déchetterie, n'hésitez pas à contacter la mairie ou à consulter le site de la communauté de communes.

Présons ensemble la qualité de l'air et la sécurité de tous !





La Communauté de Communes investit pour le territoire

Mouthy | Janvier 2026

13 VIE DU VILLAGE ET ANIMATIONS

LES 90 ANS DE L'ORCHESTRE DE LA BATTERIE FANFARE « LES GAIS MONTAGNARDS »

La musique à Mouthe

L'année 2025 marque la date anniversaire de l'Orchestre de la Batterie Fanfare « Les Gais Montagnards » de Mouthe, 90 années au compteur ! L'alerte nonagénaire, une des plus vieilles associations du village, rassemble environ 25 musiciennes et musiciens de différentes générations dont l'âge moyen ne dépasse pas 35 ans. Ils sont issus du village mais aussi des différentes communes du secteur. Nous savons vaguement par les anciens et par une très ancienne photo aussi qu'il a existé différentes sociétés de musique au village qui se sont succédé. Lors du comice de Mouthe en 1900 « Le Journal de Pontarlier » relatait dans son article que les fanfares de Mouthe et des Longevilles Mont d'Or réunies ont assuré la partie musicale des festivités. Le premier beau cadeau d'anniversaire des 90 ans, c'est la découverte par

Antoine Cuenet, musicien à l'association de la bannière présente sur la vieille photo. Il raconte : « Elle est assez bien conservée, oubliée depuis des dizaines d'années dans un placard de la sacristie de l'église. Deux dates, 1867 et 1893, une inscription « Hommage des Dames et des Demoiselles à la Société de Musique de Mouthe », le tout cousu au fil doré. Sainte Cécile, patronne des musiciens y est représentée au centre avec une couronne de fleurs sur la tête et tenant un orgue portatif. Nettoyée et retouchée avec talent par Danielle Pruniaux, elle a participé à la journée anniversaire et trouvera une place de choix dans la salle de musique. »

La batterie fanfare « Les Gais Montagnards »

L'année 1935 est donc l'année de naissance de la batterie fanfare baptisée « Les Gais Montagnards » mais les habi-

tants ont continué à l'appeler pendant très longtemps « La Clique ». Issue d'un cercle regroupant plusieurs activités « Sapeurs-Pompiers, Musique, gymnastique etc... », elle est née de la volonté du prêtre du village Henri Jeanningros et de l'abbé Braillard curé des Pontets, tous deux musiciens, de constituer une batterie fanfare. Le premier cité donne des cours sommaires de musique tandis que le second dirige la formation. Le deuxième beau cadeau d'anniversaire est le don par Yolande Dey d'une photo du groupe musical à ses débuts en 1935 prise devant l'ancien hôtel du Commerce situé entre la pharmacie et le salon de coiffure. Un grand merci à Yolande et à André Cannelle, un ancien du village aujourd'hui décédé, propriétaire auparavant de la photo et qui avait retrouvé les noms de tous les musiciens. Jean-Marie Letoublon, un ancien du village se souvient : « Une ancienne cave à fromage a servi pendant plusieurs années de salle de répétition. C'était une pièce froide dans la grange du « Grand Carrez » située derrière le restaurant « Le Grand Tétras. Nous, les gamins, étions chargés d'allumer et d'entretenir le feu avant les répétitions. » Trois chefs se sont succédé à la direction, Philippe Lorin, Henri Michel-Noël et Maurice Dey. La musique s'arrêtera au début de la deuxième guerre mondiale en 1940. Elle reprend ses activités en février 1947 toujours sous l'impulsion et la présidence d'Henri Jeanningros, dirigée par Joseph Sprécher instituteur à l'école Saint-Simon puis par Gilbert

« L'abbé Jeanningros donnait toujours des cours de musique aux jeunes de Mouthy, secondé par l'abbé Braillard. »



L'orchestre de la Batterie-Fanfare en 2025 devant l'ancien hôtel du Commerce

Rochat. Jeannot Guyon-Roi et René David, tous deux anciens musiciens, se souviennent : « Les répétitions se déroulaient toujours dans l'ancienne cave à fromage, il n'y faisait pas chaud en hiver, chacun se relayait pour allumer le feu et l'entretenir ». La batterie fanfare est alors affiliée à la Fédération Sportive et Culturelle de France où elle obtient une reconnaissance musicale en participant aux concours régionaux et nationaux à partir de 1949. Jeannot et René ajoutent : « L'abbé Jeanningros organisait le voyage et l'intendance. Une fois nous avons dormi sur de la paille ! Il donnait toujours des cours de musique aux jeunes de Mouthy, secondé par l'abbé Braillard. » Jean-Pierre Invernizzi, un ancien du village aujourd'hui décédé se souvenait d'avoir pris des cours de clairon. (« à la dure » disait-il !!).



La batterie fanfare à ses débuts en 1935 devant l'hôtel du commerce

La batterie fanfare assure les commémorations et anime les différentes manifestations au village. En 1964 l'abbé Jeanningros cesse son ministère et quitte le village, il est alors remplacé à la présidence par Émile Cuenet, la direction toujours dévolue à Gilbert Rochat. La Musique s'arrête l'année suivante. Elle reprend vie en 1967 par la volonté de Léon David entouré d'un groupe de musiciens, Robert Bailly, Émile Cuenet, Jean-Marie Letoublon et Gilbert Rochat, ce dernier assurant la direction de la musique. Dans les deux ans qui suivent, d'autres anciens les rejoignent, beaucoup de jeunes sont alors recrutés et sont

formés à la pratique instrumentale par des musiciens bénévoles. Annie Nicolet se souvient : « l'année 1969, celle de notre mariage avec Claude, a marqué une évolution rapide de la batterie fanfare, un effectif important, une belle tenue vestimentaire, une progression du niveau musical avec de nouveaux morceaux ».

Le groupe assure toujours les commémorations, les inaugurations, anime les diverses fêtes au village, défilé du 14 juillet aux lampions, concert le 15 août jour de fête du village puis participe musicalement aux premières « Progressimes » devenues ensuite « Transjurassiennes ». La Musique participe aussi à d'autres manifestations, en Suisse voisine également. Jean-Marc Dorin musicien et trésorier de l'association se souvient : « Nous sommes allés au Pouliguen en Loire-Atlantique mais aussi à Anvers en

Belgique. ». Les répétitions se déroulent dans l'antique salle Saint-Simon aménagée dans un petit bâtiment construit derrière l'école Saint-Simon, elle-même située en face de la place de la cure. Cette pièce servait au début pour les cours de théâtre, de gymnastique et aussi de spectacle. Michel Cannelle le plus ancien musicien de l'orchestre se rappelle : « l'hiver, dans cette salle très haute et pas du tout isolée, chauffée uniquement par un gros poêle à bois, le pupitre des clairons avait beaucoup trop chaud à proximité du chauffage, et nous les cors placés tout au fond, l'eau issue de la salive contenue dans les instruments gelait ! Par la suite, une rotation s'organisait dans

la salle pour profiter de la chaleur du fourneau. Claude Nicolet allumait le feu très tôt, il avait institué une règle, chaque musicien arrivant devait monter une ou plusieurs bûches de bois. » Jean-Marc ajoute « À la belle saison, on devait faire la provision de bois fourni par Claude Nicolet et empiler les bûches à l'abri. En 1993, Claude a remplacé le vieux poêle par 2 fourneaux turbo, c'était un peu plus tempéré ! En 2000, la Commune aménage une salle de musique dans l'ancienne salle des fêtes de la mairie. Quel confort pour nous, que du bonheur !! » Plusieurs générations se succèdent alors dans les rangs. Face à l'évolution de la société, aux multiples choix de loisirs proposés, le groupe musical s'adapte en recrutant et en formant sans cesse de nouveaux musiciens.

« En 2000, la commune aménage une salle de musique dans l'ancienne salle des fêtes de la mairie. Quel confort pour nous, que du bonheur !! »

Julien Letoublon, le directeur de la musique nous raconte : « De 1980 à 2007, Claude Nicolet, tout au long de sa présidence, va donner à la Batterie Fanfare un élan et un dynamisme nouveau en adhérant à la Confédération Française des Batteries-Fanfares. Depuis 1983, la musique se présentent aux concours d'ensemble de la Confédération avec de très beaux résultats. Il sera le principal artisan de la continuité dans sa forme moderne et probablement celui qui sans lequel la Batterie-Fanfare n'existerait plus. » C'est alors l'enseignement quasi obligatoire du solfège, un répertoire de morceaux innovants, des rythmes plus variés. L'association perd plusieurs musiciens qui peinent



Sources et documents : Éric Berthet-Tissot, André Cannelle, Michel Cannelle, Antoine Cuenet, René David, Yolande Dey, Jason Dorin, Jean-Marc Dorin, Jeannot Guyon-Ray, Jean-Marie Letoublon, Julien Letoublon, Annie Nicolet, Mégane Sanches, Arthur Vauchy, Le Journal de Pontarlier 1900, Mouthy n°39.

à s'adapter. Jean-Marc Dorin poursuit : « L'année 1982 est un moment important dans notre société, l'arrivée de jeunes musiciennes dans nos rangs, Sandrine Bazin, Valérie Cuenet, Nathalie Daniel, Mireille Guyon-Gellin, Delphine Oguerro, Corinne Pachon et Stéphanie Pecoud. » Après Gilbert Rochat, d'autres directeurs se sont succédé jusqu'à nos jours, apportant chacun leurs talents, leurs expériences, leurs charismes parfois, afin de fédérer les musiciens autour d'un programme et faire progresser le niveau musical : Émile Cuenet de 1972 à 1975, Robert Bailly de 1975 à 1981, Claude Nicolet de 1981 à 1991, René Montrichard de 1991 à 2004, Michaël Poux de 2004 à 2010, René Montrichard et Elsa Girardot en alternance durant l'année 2011, Arthur Vauchy de fin 2011 à début 2013, Benjamin

Rota de 2013 à 2015, et enfin Julien Letoublon depuis cette date. La direction, quant à elle fut assurée successivement par Émile Cuenet de 1967 à 1972, de 1975 à 1991, puis Claude Nicolet de 1972 à 1985 et de 1991 à 2007. Julien Letoublon préside l'association depuis cette dernière date.

L'anniversaire des 90 ans de la Batterie Fanfare

Le jour anniversaire a donc été décidé, ce sera le 13 septembre 2025. Une réunion de préparation pour la déco du village et de la salle des fêtes se déroule le 21 mai, Julien encourage les décorateurs bénévoles : « Voilà une déco bien définie qui va claquer à notre image ! C'est ambitieux mais faisable avec des bénévoles motivés par l'élan et le savoir faire du comice de Mouthe de 2024. » Les travaux de bricolage et de peinture sont réalisés dans la ferme de Julien avec des matériaux donnés ou récupérés. Les décos sont installées début juillet dans le village. 4 mannequins musiciens en tenue historique des Gais Montagnards dans le petit chalet en face du supermarché, des bonhommes musiciens avec leurs instruments accrochés aux lampadaires ou plantés au sol, des instruments et des notes de musique pendues à un fil en traversée de rue sans oublier les poyas (planches de bois décorées).

Le jour tant attendu est arrivé, la messe à 10h est accompagnée et réhaussée musicalement par le grand orgue et par des musiciens de la batterie fanfare avec la chorale paroissiale. Au chœur, on aperçoit la bannière, l'ancien et le nouveau drapeau de la musique, celui de la commune également. Plusieurs musiciens interviennent tout au long de la célébration. (mot de bienvenue, lecture, poème, intentions de prières, quête). À la sortie de l'église, un hommage est rendu aux anciens musiciens disparus. Puis direction la salle des fêtes où les festivités vont commencer : accueil, apéritif, repas, boissons diverses sont proposés à la vente. Commence alors un long moment musical qui débute par un défilé de musiques dont les gars de Joux impressionnantes dans leurs tenues napoléoniennes, ensuite chaque société invitée présente

un programme minuté. C'est la joie de se retrouver, de discuter devant un verre, mais aussi d'écouter. Pas facile !! Toutes ces activités ne font pas toujours bon ménage ensemble, mais c'est la vie en musique, c'est la fête ! Chacun des musiciens de Mouthe cesse alors ses activités de logistique pour rejoindre les rangs et clore les prestations des différentes musiques en interprétant un amusant sketch musical « en voiture les voyageurs » accompagné par des percussions endiablées d'un niveau musical époustouflant nous entraînant dans un train d'enfer. Ils présentent et interprètent un programme travaillé depuis de longs mois.

Les Entubés, un groupe d'excellents musiciens non professionnels, recrutés de la Savoie au Grand Est enchantent le public par une prestation magistrale. La soirée se poursuit par un bal.

Très belle journée, bien organisée, avec des musiciens heureux de se retrouver ensemble, de jouer de la musique, de l'écouter aussi avec un public conquis et enthousiaste. Julien ajoute : « Nous avons eu la volonté de faire quelque chose de riche et varié en termes d'animation et de programmation musicale tout en veillant à ce que les gens puissent découvrir et profiter de cette journée sans se ruiner. La recette tenait en 3 mots, efficacité, simplicité, authenticité. Un grand merci à tous, musiciens et bénévoles ».

Le lendemain, les musiciens de Mouthe et du groupe *Les Entubés* se retrouvent à nouveau à la salle des fêtes. C'est le 3^e beau cadeau d'anniversaire offert par ces derniers, le plaisir et la joie de se retrouver ensemble pour une répétition commune, apprendre un morceau en moins d'une heure ! Quel bonheur pour nous petits et bons musiciens de jouer avec eux, puis de les écouter là, au milieu du groupe, de vibrer en musique.

La musique c'est jouer et s'écouter ensemble, se serrer les coudes. C'est la satisfaction d'avoir donné le meilleur de nous. C'est une belle relation sociale et musicale, c'est aussi l'école de la vie pour les jeunes, un lien important pour les plus âgés, un mélange des générations. En s'installant, chacun oublie les conditions sociales, les soucis, on est

dans le monde de la musique, un monde magique sans compétition, rempli de sensibilité. Bienvenue à tous les futurs musiciens à former ou déjà formés qui souhaitent intégrer notre société dynamique.

Alors tous en fanfare et en musique !

Éric Berthet-Tissot

« *La musique c'est une belle relation sociale et musicale, c'est aussi l'école de la vie pour les jeunes, un lien important pour les plus âgés, un mélange des générations* »

 **CONCERTS** 1/2

14h45
BRASS BAND DU PLATEAU
Saône - Doubs

15h25
L'ÉCHO DES FORÊTS
Le Pont - Vaud - Suisse

16h05
LA VIEILLE GARDE IMPÉRIALE - MUSIQUE LES GARS DE JOUX
Perreux - Doubs

16h45
LA MUSICALE DES QUATRE RIVIÈRES
Dampierre-sur-Salon - Haute-Saône

17h25
BATTERIE-FANFARE D'ÉTREPIGNY-RANCHOT
Étrepigney - Jura

 **CONCERTS** 2/2

18h05
BATTERIE-FANFARE LES JAMOIS DE TOURNON
Tournon - Jura

18h45
UNION SAINT-SULPICE
Saint-Sulpice - Neuchâtel - Suisse

19h25
LES PLAY MOBILES
Mouthe - Jura

20h00
LES BAINS MONTAGNARDS
Mouthe - Doubs

21h00
LES ENTUBÉS
Grand Est - France

FIN DE SOIREE
BAL avec MARTIN COTTEZ



Le mot de la direction

Julien Letoublon, président de l'association « Les Gais Montagnards » depuis 2008, assurant également la direction de l'orchestre de la batterie fanfare depuis 2015 nous explique :

« La société aujourd’hui bouge beaucoup, recruter de nouveaux musiciens assure la stabilité de notre association. La formation musicale passe obligatoirement par l’enseignement du solfège à l’école de musique « Art’ et Muz’ » de la Communauté de Communes dispensé à Labergement Ste Marie, à Jougne ou à Mouthe. C'est aussi l'apprentissage d'un instrument, le tout validé par des examens et des diplômes. Une particularité à la batterie fanfare, les cours instrumentaux sont toujours dispensés en interne par nos musiciens bénévoles, compétents et reconnus. C'est un savoir-faire propre aux BF, un héritage militaire et historique. Nos principaux instruments utilisés sont à son naturel, le clairon, la trompette d'ordonnance, le cor, mais les instruments à pistons ou à coulisses sont les bienvenus. De même pour le tambour, l'apprentissage se déroule avec un maître tambour issu de notre société. Nous complétons la formation par des masterclasses, des stages d'enseignement musical et d'orchestre. Nos ressources financières propres nous permettent d'être autonomes et indépendants. Elles proviennent des prestations musicales que nous assurons telles que les commémorations, les concerts, les festivités, mariages, anniversaires, de nos évènements à nous, le concours de tarot le 1^{er} mai, la soirée moules-frites le dernier samedi d'octobre et les cotisations des membres de l'association. Nous avons aussi le soutien financier des communes, de la Communauté de Communes, du Département qui nous permettent de financer l'achat et le renouvellement d'instruments, la participation à des stages de formation musicale. Nous avons constamment la volonté de monter le niveau musical de l'orchestre.

Nos répétitions se déroulent le vendredi soir à 20h dans la salle de musique à la mairie.

Arthur Vauchy, directeur adjoint, ajoute : « Les Troupésiks, un groupe de rock adhère à notre association mais reste indépendant. Il répète également dans la salle de musique. » Jason Dorin, vice-président conclut : « Au sein de l'orchestre, un groupe de percussionnistes s'est formé sous ma direction. La dizaine de musiciens qui le compose se sont eux même baptisés « Les Batraciens » sans doute moins pour leurs coassements que pour les mouvements incessants de leur bras ! C'est un groupe dynamique qui réalise des prestations musicales par tous les temps ! »

PROTECTION DES BIOTOPES À GRAND TÉTRAS



Nos forêts, par leur beauté et leur densité, sont emblématiques du massif du Haut-Jura.

Elles offrent généreusement une immersion bienfaisante et revigorante dans une nature préservée.

Chaque saison révèle à nos yeux un nouveau visage de ces joyaux et tout incite à profiter de leur charme. Nos forêts sont ainsi devenues le terrain de jeu de nombreux amoureux de pratiques de pleine nature : randonneurs, vététistes ou encore amateurs de ski de fond.

Mais nos forêts sont aussi un précieux réservoir de biodiversité et les derniers sites de reproduction d'espèces menacées ou en voie de disparition, notamment le Grand Tétras.

Depuis une loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, des principes de protection de la faune et de la flore sauvages ont été fixés. C'est ainsi que le Code de l'environnement prévoit un système de protection stricte d'espèces protégées. Afin de prévenir leur disparition, le Préfet peut fixer, par arrêté, des mesures adaptées à un site visant à concilier au mieux la pratique d'activités et la conservation des espèces.

C'est dans ce cadre qu'a été instaurée une zone de protection sous la dénomination Protection des biotopes à Grand Tétras par arrêté préfectoral en date du 14 avril 1992 modifié par l'arrêté préfectoral n°1883 du 19 décembre 2005.

Une réunion publique a été organisée dans notre salle de convivialité le 2 juillet 2025 sur cette question. À cette occasion, M. David Guérineau (Chargé de mission des aires protégées auprès de la DREAL Bourgogne-Franche-Comté) et les représentants du Groupe Tétras-Jura, ont présenté et détaillé les enjeux de l'arrêté préfectoral de Protection de Biotope (APPB).



Révisé en 2019 par la préfecture du Jura, l'objectif de cet arrêté est de « garantir la conservation et la quiétude des biotopes nécessaires à la reproduction, à l'alimentation, au repos et à la survie de plusieurs espèces protégées au titre de l'article L411-1 du Code de l'Environnement présentes dans les forêts du Haut-Jura et sensibles au dérangement anthropique comme notamment le grand tétras » (Article 1 de l'APPB « Forêts d'altitude du Haut-Jura »).

ZONES DE PROTECTION

Sont ainsi constituées 5 zones de protection concernant 12 territoires communaux pour une superficie totale de 4334 hectares :

- Massif du Massacre
- Massif du Bois de Ban-Arobiers
- Massif du Risoux
- Massif de la Haute-Joux
- Massif de Combe Noire



L'APPB accueille au fil des saisons de nombreux usagers : promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.), chasseurs, sportifs et naturalistes. Ainsi, pour assurer la pérennité des espèces sauvages, il convient d'adapter ses habitudes et de respecter la réglementation en vigueur.



Un exemple : du 15 décembre au 30 juin, la pénétration est interdite au sein des massifs sauf itinéraires autorisés. C'est une période particulièrement sensible pour les espèces sauvages, qui ont besoin de tranquillité en hiver et pendant la période de reproduction.

RESSOURCES

Il est naturellement difficile de reproduire ici l'entièreté des mesures de l'arrêté préfectoral, cependant accessible sous ce lien :



Et puisqu'une bonne image est toujours plus parlante qu'un long discours, n'hésitez pas à découvrir et consulter des outils pratiques comme les cartes interactives de ces zones de protection avec leurs réglementations sous ce lien :



En indiquant vos choix de lieu, de mode de déplacement et de période dans le menu interactif, vous accéderez aux fiches utiles pour préparer vos randonnées ou activités.

D'autres informations détaillées sont également accessibles sous ce lien :



Nous vous présentons également en illustrations des exemples de signalétiques que vous pourrez rencontrer au cours de vos sorties.

Concilier nos pratiques et la conservation des espèces menacées est un ambitieux défi à relever ensemble pour l'avenir de nos espaces naturels.



NOTRE FORÊT, UN TRÉSOR VIVANT À PRÉSERVER

La forêt qui entoure notre commune semble immuable. Elle accompagne nos balades à pied, en skis ou en vélo. Terrain de jeux, terrain de chasse, ou lieu de travail... l'on y admire ses arbres majestueux au fil des saisons, mais comprend-on toujours ce qui se joue sous l'écorce de nos forêts ?

Étouffée par la sécheresse et infestée par le bostryche, la forêt commence à faire grise mine.

Elle représente aussi un pilier économique pour la commune : les ventes de bois contribuent à financer l'entretien des chemins, des bâtiments publics et autres équipements collectifs.

Mouthé, comme bien d'autres communes forestières, est confrontée à une équation difficile: protéger la santé forestière tout en préservant les revenus issus des ventes de bois.

Comprendre la gestion forestière sur la commune

Nous distinguons trois types de forêt à Mouthé :

- ➔ les forêts domaniales appartenant à l'Etat et gérées par l'ONF (par exemple: le Risol),
- ➔ les forêts communales (comme celle du Noirmont) soumises à un plan de gestion qui est proposé par l'ONF et validé par la commune. Ce plan de gestion et d'entretien prévoit les coupes de bois, la futaie jardinée,

le dépressoage et nettoyage des parcelles afin de donner de la lumière à la forêt.

➔ les forêts non soumises au régime forestier, gérées directement par la commune. (Par exemple : la source du Doubs, une partie des Bâties, les Esseux.)

ENNEMI N°1 : LE SCOLYTE... POURQUOI CAUSE-T-IL TANT DE DÉGÂTS ?

Le bostryche typographe (*Ips typographus*) est une petite bête de 5 mm de long seulement mais très agressive. Il se délecte d'épicéas : s'installe sous l'écorce, creuse des galeries et bloque la circulation de la sève. Peu à peu, l'arbre s'épuise, jaunit, puis meurt. Un seul remède: abattre rapidement les arbres infestés avant que la contamination ne s'étende.

La prolifération de ces insectes est favorisée par la sécheresse et les hivers trop doux qui affaiblissent les arbres et limitent la mortalité naturelle de l'insecte.



Coupe de bois infesté par le scolyte sur une parcelle privée à Mouthé (Le Chatelet).



Quelques sujets scolytés, reconnaissables à leur teinte gris-brun au milieux de la forêt verte aux Bâties

CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES DU BOSTRYCHE

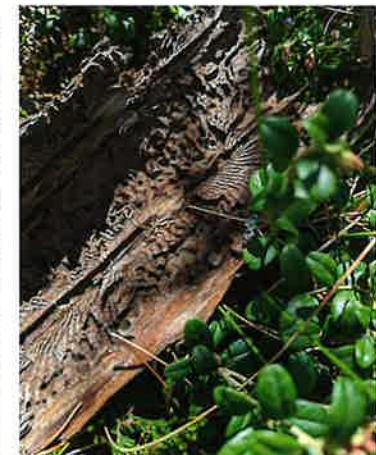
Face à ce fléau, la commune et le garde forestier effectuent un repérage régulier des zones touchées car il est impératif d'abattre rapidement les arbres infestés par le bostryche. Il faut également couper les arbres alentour qui pourraient être déracinés en cas de tempête. Ces arbres sont souvent coupés trop jeunes, avant qu'ils ne soient valorisables au prix du marché. Le bois malade se vend également moins cher que le bois sain, les recettes forestières de la commune s'en trouvent impactées.

De plus, toutes ces coupes imprévues perturbent la gestion forestière, aujourd'hui Mouthe a deux ans et demi d'avance sur son plan de coupe, il faudra donc être prudent les années à venir pour pouvoir respecter le plan de gestion.

S'ADAPTER POUR L'AVENIR : DES ESSENCES RÉSISTANTES ET DE NOUVELLES VOIES DE VALORISATION DU BOIS

Pour préparer la forêt de demain, des essais sont actuellement menés sur certaines parcelles de la commune afin de tester la résistance de nouvelles essences face au scolyte et à la sécheresse. Sur la parcelle 3 "Les Rochères" a été planté du pin de Salzmann et de l'éryable plane. Le pin n'a pas pris.

Par ailleurs, certaines zones sont laissées en régénération naturelle : la nature y reprend ses



Coupe de bois infesté par le scolyte Chez Liadet.

droits, de jeunes semis s'élèvent à l'abri des grands feuillus. C'est un travail patient, où le temps sélectionne les sujets les plus aptes à peupler la forêt.

Sur le plan économique, un nouveau débouché s'est ouvert depuis l'an passé pour les bois de petit diamètre (moins de 20 cm) grâce à l'usine de pellets de Mignovillard. Enfin, le bois fraîchement scolyté peut encore être valorisé en construction : un bel exemple est la maison de santé de Oye-et-Pallet qui a été construite avec ce type de bois. La forêt, à Mouthe, fait partie de notre identité. Elle abrite notre histoire, accompagne nos promenades et assure notre avenir. La commune de Mouthe oeuvre pour une forêt durable et vivante. C'est un travail de longue haleine, qui demande vigilance, patience. Bien que fragilisée par les dérèglements climatiques (écart de température, pluie abondante et périodes très chaudes) et les attaques du bostryche, la forêt reste un patrimoine bien vivant et précieux.

LE SAPIN PRÉSIDENT DE LA SCIERIE DE MOUTHE

Avez-vous remarqué à l'entrée du village coté Sarrageois, à côté de la « Scierie de Mouthe », un tronc d'arbre impressionnant posé de tout son long au sol accompagné d'une plaquette explicative ?



Jean-François Pachon est le dirigeant de l'entreprise « Scierie de Mouthe » composée de 20 salariés, un des plus gros employeurs du village. Il nous raconte le sens de son projet et sa réalisation :

« Passionné par la sylviculture, j'ai fait toute ma carrière dans le bois, d'abord apprenti à l'ONF avec Jean-Luc Thiébaud, garde forestier à l'époque. J'ai réalisé un livre en 2020 « les sapins présidents » dans lequel j'ai recensé plus de 111 sapins présidents ou arbres remarquables sur le massif jurassien, soit dans l'Ain, le Doubs, le Jura et la Suisse. Le sapin président est toujours lié à sa grande hauteur, ses dimensions et son volume exceptionnels et d'un âge vénérable. Cet arbre est retenu, choisi par le conseil municipal d'une commune, souvent accompagné de gardes ONF et forestiers avec d'autres critères comme le diamètre du tronc au pied, sa proximité et son accès dans la forêt aussi. C'est souvent l'arbre le plus majestueux, qui une fois élu devient « le sapin président ». Ce statut fait de lui un arbre protégé, il sort de la gestion de l'ONF et il ne sera abattu qu'en cas de risque sanitaire, de sécurité. Cette élection donne lieu souvent à une fête tout comme son abattage. On les appelle aussi les « Espagnols » en référence à l'époque où ils sont nés lorsque la Franche-Comté était rattachée à l'Espagne.

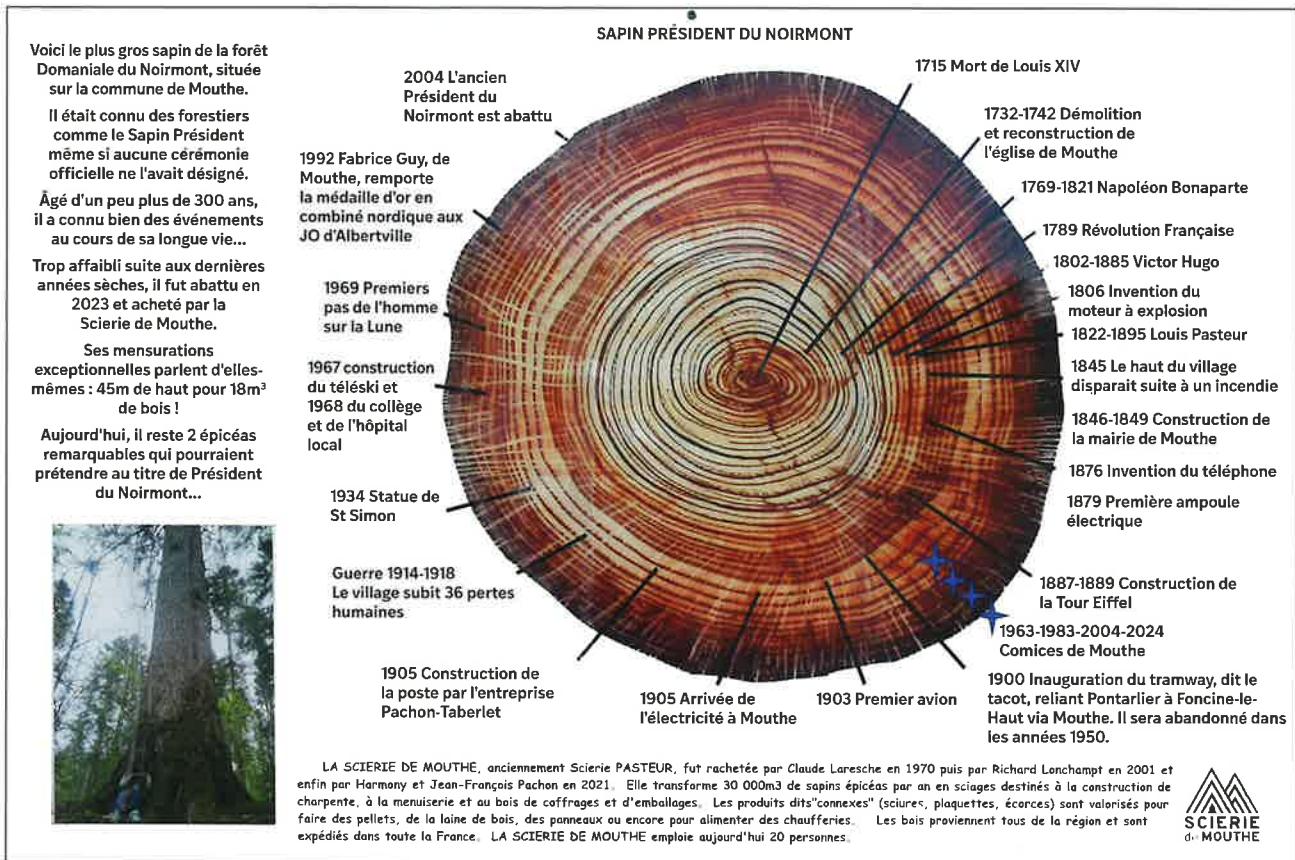
Le tronc exposé provient d'un sapin de la forêt domaniale du Noirmont, parcelle 21, située sur la commune de Mouthe. Connue des forestiers comme sapin président même si aucune cérémonie ne l'a jamais désigné.

« Agé de plus de 300 ans, 45 mètres de hauteur pour un volume de bois de 18 m³, c'était le plus gros sapin de cette forêt. Je le connaissais bien moi aussi, j'y étais très attaché, avec le souvenir d'avoir été photographié à son pied alors adolescent lors d'un stage avec Jean-Luc Thiébaud ».

Très affaibli par les sécheresses qui se sont succédé ces dernières années, il est abattu par l'entreprise Bertin des Granges-Narboz en 2023. Jean-François continue : « J'ai acheté cet arbre qui a été acheminé jusqu'à la scierie à Mouthe et j'ai tenu à conserver 8 mètres de pied renfermant un

bois de moyenne qualité, le reste a été exploité en scierie. Ce gros bois a une dimension historique, il fait partie de ces arbres que l'on ne reverra peut-être plus. La gestion actuelle de la forêt ne favorise pas de sapin aussi âgé. « Ce qu'il a vécu, une durée impressionnante par rapport à la vie d'un homme, des conditions climatiques extrêmes avec de grandes quantités de neige, des froids polaires, des tempêtes, des sécheresses également sans parler de la foudre qui s'abat souvent sur ces géants. J'ai eu l'idée et le projet de l'exposer, de raconter sa vie en parallèle avec l'histoire du village, de la France aussi sur une plaquette. » Installé rue Cart-Broumet en juillet 2024 durant la saison estivale, à proximité de la salle des fêtes et de la place de la gendarmerie, le tronc fait partie prenante dans l'animation du comice qui s'est déroulée au cours du mois de septembre. Il est ensuite réinstallé à côté de la Scierie, avec ses belles inscriptions gravées par Yves Mareschal, talentueux sculpteur sur bois à ses heures qui sont réhaussées par de la peinture blanche.

La plaquette explicative nous renseigne sur cet arbre. Il est né au décès du roi Louis XIV ! On mesure bien par les cernes du bois témoignant de sa croissance, le temps et les années écoulées, ponctués de plusieurs événements locaux et nationaux qui ont jalonné son existence. Sa vie s'est arrêtée mais son bois scié, peut-être raboté, lui a redonné une nouvelle vie quelque part. Alors arrêtez-vous, immortalisez-le en photo, touchez-le, prenez un moment pour vous, sur le temps qui passe, ce que la



nature peut produire de gigantesque, sur la forêt qui souffre terriblement ces dernières années. Le temps et les éléments semblaient jusqu'à présent n'avoir que peu de pouvoir sur lui.

LA SCIERIE DE MOUTHE

L'origine de la scierie de Mouthy remonte à l'époque de la première guerre mondiale. En 1917, des bûcherons canadiens et des forestiers américains sont venus à Mouthy exploiter la forêt domaniale de l'état pour fournir en bois le front de guerre. Après la fin du conflit en 1919, leur scierie et leurs bâtiments annexes construits de part et d'autre de la rue de la Varée sont rachetés par l'état puis adjugés au plus offrant et démontés. Jules Pasteur, exploitant scieur à Sirop dans le Jura s'installe à la place du casernement et reconstruit une scierie alimentée par une machine à vapeur. Ses descendants continuent l'affaire familiale jusqu'en 1970, date à laquelle Claude Laresche rachète la scierie.

Elle est reprise ensuite en 2001 par Richard Lonchamp puis en 2021 par Jean-François Pachon et prend le nom de « Scierie de Mouthy ». Aujourd'hui, elle transforme 30 000 m³ de sapins et d'épicéas en sciage destinés à la construction de charpentes, à la menuiserie et au bois de coffrage et d'emballages. Les produits dits « connexes » (sciures, plaquettes et écorces) sont valorisés pour fabriquer des pellets, de la laine de bois, des panneaux ou encore alimenter des chaufferies. Les bois fournissant la scierie proviennent tous de la région ainsi que la majorité de ceux exploités sur la commune de Mouthy.

Eric Berthet-Tissot

FAUNE SAUVAGE ET ANIMAUX DOMESTIQUES : APPRENDRE À MIEUX COHABITER

VIVRE AVEC LES ANIMAUX, ENTRE NATURE ET QUOTIDIEN

Depuis toujours, l'être humain vit entouré d'animaux. Certains, comme le chien ou le chat, ont choisi de partager notre quotidien et sont devenus nos compagnons fidèles. D'autres, sauvages, continuent de peupler nos forêts, nos campagnes, et parfois même nos villes. Mais comment concilier l'amour que nous portons à nos animaux domestiques avec le respect nécessaire envers la faune sauvage ?

LA RICHESSE FRAGILE DE LA FAUNE SAUVAGE

Hérissons, oiseaux, écureuils, renards, chevreuils... la nature abrite une diversité d'espèces qui jouent toutes un rôle essentiel dans l'équilibre des écosystèmes. Les insectes pollinisent, les prédateurs régulent les populations, et même les plus petits animaux participent à la santé de notre planète.

Mais cette faune, déjà fragilisée par l'urbanisation et la pollution, est particulièrement vulnérable au printemps : c'est la saison des naissances, où les jeunes animaux, comme les faons, sont dissimulés dans les hautes herbes et totalement dépendants de leur mère.

Il est essentiel de rappeler qu'un faon trouvé seul dans un champ n'est pas abandonné. Sa mère se tient à distance et ne revient que lorsque tout est calme. Si un être humain le touche ou reste trop longtemps près de lui, l'odeur de l'homme peut masquer celle du petit, et la mère risque de ne plus le reconnaître... allant jusqu'à l'abandonner. Le mieux à faire est donc de ne pas intervenir et de s'éloigner rapidement.

NOS ANIMAUX DOMESTIQUES : COMPAGNONS, MAIS AUSSI RESPONSABILITÉ

Nos chiens et nos chats tiennent une place immense dans nos vies. Ils nous apportent affection, présence et parfois une aide précieuse. Pourtant, leur instinct naturel peut parfois entrer en conflit avec la préservation de la faune locale :

- Les chats sont de redoutables chasseurs et peuvent mettre en danger oiseaux et petits mammifères.
- Les chiens, eux, peuvent déranger, effrayer, voire blesser

des animaux sauvages s'ils ne sont pas suffisamment encadrés.

Il ne s'agit pas de brider leur liberté, mais de comprendre que notre rôle de propriétaire implique une vraie responsabilité.

CHIEN ET NATURE : UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Promener son chien est un moment de plaisir partagé, mais aussi un acte qui demande vigilance. Pour protéger la faune :

- Obéissance avant tout : un chien doit savoir répondre immédiatement aux ordres de rappel.
- Visibilité dans les champs et prairies : il doit rester à portée de vue pour éviter qu'il ne surprenne un animal sauvage.
- Prudence au printemps : c'est une période critique, avec les jeunes chevreuils cachés dans les herbes ou les nichées d'oiseaux au sol. Un chien en liberté pourrait les blesser, même sans le vouloir.

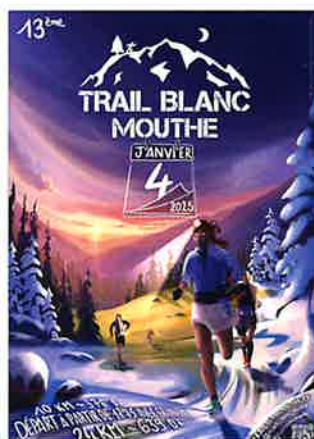
Ces précautions ne limitent pas le plaisir de la balade, elles garantissent au contraire une harmonie entre le bonheur de l'animal, celui de son maître et le respect de la nature.

Des gestes simples pour mieux cohabiter :

- **Mettre une clochette** au collier du chat afin de limiter ses capacités de chasseur ;
- **Tenir son chien en laisse** ou bien l'éduquer à un rappel irréprochable ;
- **Éviter d'abandonner des animaux**, qui deviennent alors des menaces pour la biodiversité ;
- **Aménager son jardin** avec des haies, nichoirs ou points d'eau pour offrir refuge à la faune sauvage.

CONCLUSION

Aimer ses animaux domestiques et respecter la faune sauvage, ce n'est pas contradictoire. Cela demande simplement un peu de conscience et de vigilance. En tant qu'humains, nous sommes les gardiens de cet équilibre : protéger nos compagnons, mais aussi les habitants discrets de la nature. Car au fond, une balade avec son chien n'est jamais plus belle que lorsqu'elle se déroule dans un environnement vivant, riche et préservé.



DEFILE DU 14 JUILLET

Venez partager un moment de convivialité
des 18 heures, sur l'étendue d'herbe entre
la mairie et le doubs, pour un apéritif
offert par la municipalité !

AU PROGRAMME

- Animations, buvette et petite restauration**
21 h Défilé aux lampions en compagnie de la Batterie
Fanfare "Les Gais Montagnards"
UN PETIT CADEAU SERA OFFERT A CHAQUE ENFANT PARTICIPANT



QU'EST-CE QUE LE RÉSEAU FIBRE OPTIQUE ?

QU'EST-CE QUE LE RÉSEAU FIBRE OPTIQUE ?

La fibre optique est un fil transparent qui permet une connexion internet et téléphonique de qualité. Elle permet aux abonnés de bénéficier d'une connexion « Très Haut Débit », et ainsi de regarder la TV via internet, de faire du streaming, ou de télétravailler avec une connexion optimale. Ses capacités sont supérieures à celles des autres réseaux filaires comme l'ADSL, ce qui permet un grand nombre d'usages à la fois pour les particuliers et les professionnels.

Depuis 2013, avec le concours des collectivités territoriales et des opérateurs, l'État a lancé un vaste chantier de déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire. Il s'agit du Plan France Très Haut débit.

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, le gouvernement s'est donné pour ambition de généraliser la fibre optique pour 2025 sur l'ensemble du territoire, afin que l'essentiel de la population soit éligible à une offre en fibre optique à cette échéance.

La fibre optique doit remplacer à terme le réseau cuivre, c'est-à-dire le réseau DSL et le réseau téléphonique cuivre avec la prise en T. Si l'on effectue la comparaison, la fibre optique est plus performante, plus économique en énergie et plus résiliente que le réseau cuivre :

La fibre optique permet de faire transiter des quantités de données plus importantes que le DSL, et elle permet une meilleure qualité de connexion.

La fibre optique est moins vulnérable aux intempéries que le réseau DSL. En cas de fortes pluies par exemple, la qualité de connexion sur le réseau DSL peut être affaiblie, ce qui n'est pas le cas de la fibre optique.

La fibre optique est plus économique en énergie que le réseau DSL, elle consomme 4 fois moins d'électricité pour fonctionner.

QU'EST-CE QUE LE RÉSEAU CUIVRE ?

Le réseau cuivre est le réseau de télécommunications historique déployé par l'opérateur Orange en France. Il a permis d'apporter aux foyers et aux entreprises françaises un accès au téléphone via une « prise en forme de T » (on parle de RTC pour réseau téléphonique cuivre), et un accès à l'internet haut débit (on parle de DSL).

Ce réseau a désormais plus de 50 ans, il est vieillissant et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour les usages de quotidien. Le réseau cuivre



Direction générale
des entreprises

GUIDE PRATIQUE • PARTICULIERS

Le réseau cuivre est en cours de fermeture, il est temps de passer à la fibre optique !



va donc être fermé et remplacé par la fibre optique. La fermeture du réseau cuivre concerne à la fois le réseau DSL (internet) et le RTC (la téléphonie fixe) qui fonctionnent avec la prise en T.

POURQUOI LE RÉSEAU CUIVRE VA-T-IL FERMER ?

Après 50 ans de service, le réseau cuivre est maintenant vieillissant. Il nécessite des réparations plus fréquentes, et ne permet plus une qualité de connexion internet suffisante pour accompagner les usages du quotidien. Orange, qui est le propriétaire de l'infrastructure du réseau cuivre, a donc décidé de sa fermeture. La fermeture du réseau cuivre ne signifie pas la fin des services de téléphonie fixe et internet. Bien au contraire ! L'accès à l'internet et au téléphone sera désormais assuré par un réseau plus moderne et performant, la fibre optique.

Même si vous n'avez pas souscrit un contrat auprès d'Orange, vous êtes concernés. Si le réseau cuivre appartient à Orange, tous les autres opérateurs peuvent également commercialiser des abonnements téléphone et DSL (avec une prise en T) qui utilisent cette infrastructure.



ÉVÉNEMENTS

CALENDRIER DE L'ANNÉE 2026

JANVIER

10 JANVIER

AG BF Mouthé

18 JANVIER

Course régionale U15 à Senior – Classique chez Liadet

FÉVRIER

PENDANT LES VACANCES

Randonnée gourmande

7 ET 8 FÉVRIER

Transju

MARS

CARNAVAL

Carnaval des écoles

14 MARS

Fondue géante de Mouth'anim

21 MARS

Mini compétition de la section gym (10 à 12h00)
Loto du foot

AVRIL

11 ET 12 AVRIL

Week-end solidaire

MAI

1^{ER} MAI

Concours de tarot BF

9 MAI

Transhumance avec Haut Doubs Solidaire

25 MAI

Vide Grenier Petit Plus

31 MAI

Fête des Mères

JUIN

5 ET 6 JUIN

Projet cirque écoles

20 JUIN

En soirée Concert 40 ans Petite Fugue Salle polyvalente

21 JUIN

Fête de la musique

27 JUIN

Gala annuel de la Gym à 15h Gymnase

JUILLET

Pétanque les vendredis soir

14 JUILLET

Fête Nationale

17 ET 25 JUILLET

Guinguette bord du Doubs

AOÛT

Pétanque les vendredis soirs

8 AOÛT

Concours Pétanque

15 AOÛT

Fête patronale. Défilé, apéritif concert BF/Mairie – Soirée paëlla ASM

SEPTEMBRE

5 SEPTEMBRE

Forum des sports

OCTOBRE

2, 3 ET 4 OCTOBRE

UTMJ

3 OCTOBRE

Grand bal Country

10 OCTOBRE

Octobre Rose
Mamouth Festival

31 OCTOBRE

Moules frites BF

NOVEMBRE

Bourse aux skis

27 NOVEMBRE

Illuminations

DÉCEMBRE

Téléthon

31 DÉCEMBRE

Réveillon de la St Sylvestre

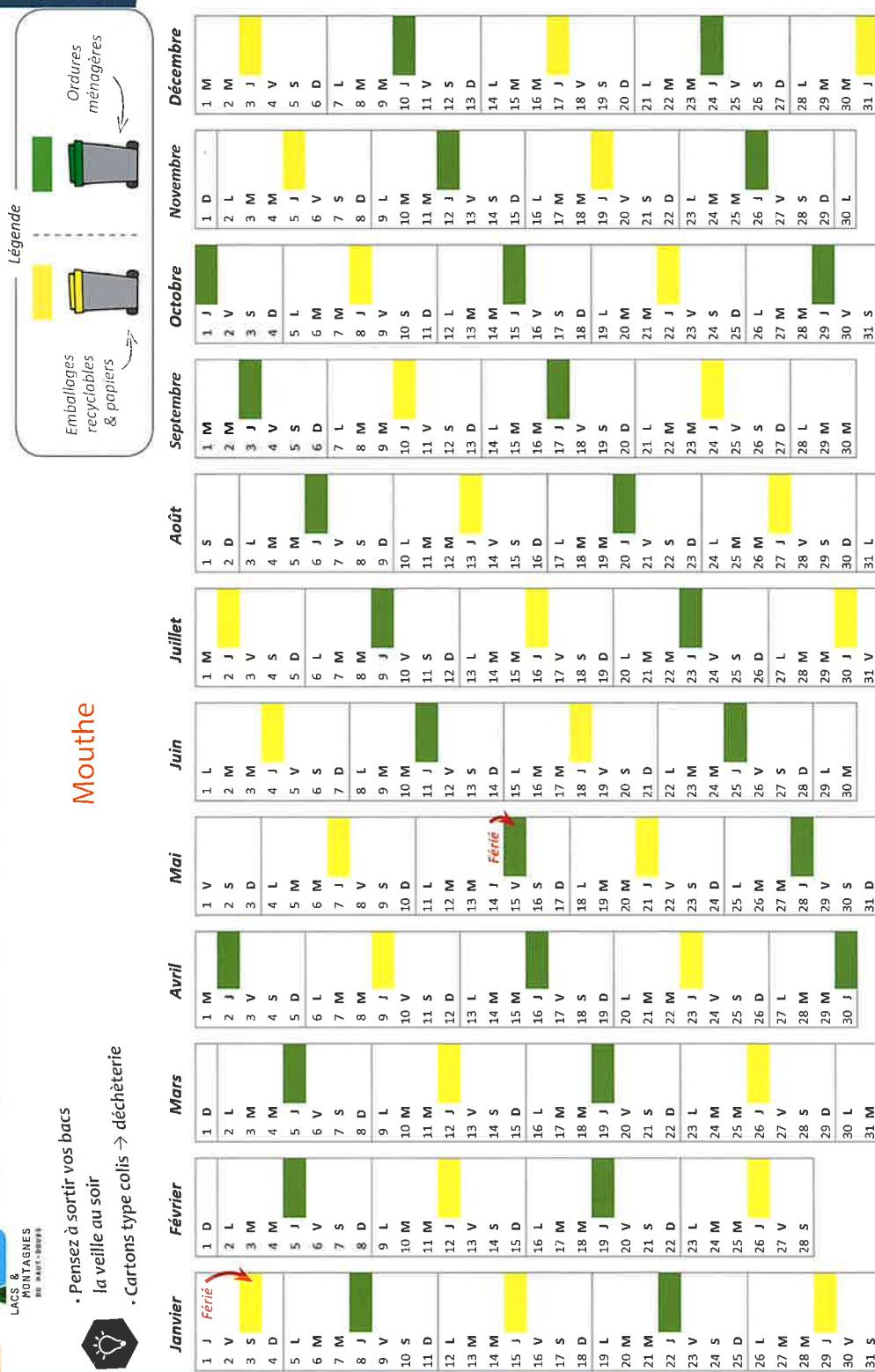
Cette liste non exhaustive peut être enrichie de manifestations non encore fixées comme un éventuel concert de fin d'année de la BF... ou par ce qui aurait été involontairement oublié.



• Pensez à sortir vos bacs
la veille au soir
• Cartons type colis → déchèterie



Mouthy



Votre forfait de collecte du bac d'ordures ménagères comprend 12 levées annuelles.

Une question sur le service Déchets ? 03 81 49 10 30 / dechets@ccimhd.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES

15 ET 22 MARS 2026

Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir.

Les 15 et 22 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales. Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au **mercredi 4 février 2026** inclus si vous vous inscrivez en ligne ;

- jusqu'au **vendredi 6 février 2026** inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr



1^{er}
tour

15 mars

Allons
Voter!

2^d
tour

22 mars



MAIRES & CITOYENS

Les informations du village sur votre smartphone ou par mail.

Depuis le mois d'août 2020 un système d'envoi de SMS d'alertes communales (alertes météorologiques, inondations, événements...) existe pour améliorer la communication avec les habitants de Mouthy.

Ce service totalement gratuit est destiné exclusivement aux habitants du village.

Vous pouvez vous y inscrire via :

www.mouthe.fr - onglet "Alerte SMS".

Une fois votre inscription validée par nos soins, vous recevrez chaque alerte communale. Entéléchargeant l'application "MairesetCitoyens" sur votre Smartphone, vous aurez également la possibilité de recevoir immédiatement toutes les autres informations communales (vie municipale,

fête du village, prévisions des coupures d'eau et bien d'autres informations).

Si vous ne souhaitez pas télécharger l'application, aucun souci, vous recevrez un mail vous indiquant qu'une nouvelle actualité a été mise en ligne.

En cas de difficulté, vous pouvez vous adresser auprès de la Maison France Services pour cette installation.





L'ASM TOUJOURS DEBOUT !

Depuis plusieurs décennies, l'association sportive de Mouthe rassemble les activités sportives locales.

Fondée avec l'ambition de rassembler les habitants du village autour du partage et de la convivialité. Aujourd'hui elle continue d'incarner cet esprit festif autour du sport. Au fil des années, l'ASM a su évoluer tout en restant fidèle à ses racines,

Un bureau renouvelé

Un nouveau bureau est aujourd'hui présidé par Sandra Cannelle, accompagnée d'un trésorier et d'une secrétaire, tous les deux nouveaux mais engagés. Le CA lui réunit tous les présidents d'association, mais aussi d'anciens membres présents depuis plus de trente ans comme Albert Létoublon, fidèle au partage et à la vie associative.

La réfection de la salle ASM a commencé déjà les années précédentes et se poursuivra dans les années à venir, celle-ci permettant des temps d'échange et de rencontre entre tous.

D'autres projets verront le jour en 2026 notamment un forum des sports qui réunira un panel de stands tous liés à notre passion commune : le sport et les bienfaits sur notre santé.

De très nombreuses activités

Il permettra d'y découvrir tout ce que notre village propose dans ce domaine :

Foot, handball, volley, badminton, ski, pingpong, boxe, escalade, gym & fitness, handisport en fusion avec Unisports, chaque saison des dizaines d'adhérents rejoignent ces sections, grâce à des bénévoles présents constamment.

Cette année plus de 500 adhérents pratiquent une activité physique au sein de ces associations.

Une dynamique vivante, ponctuée d'évènements sportifs et festifs qui rythment la vie locale et le plaisir des habitants ; l'ASM c'est ça !

UNISPORTS

Offrir à des personnes en situation de handicap quelques heures de pratique sportive

N'oublions pas ce joli lancement, un projet unique et absent dans toute la communauté de communes, et que nous souhaitons faire rayonner de Maîche au Haut Jura.

Créé et porté par Haut Doubs Solidaire, en union avec l'association Handisport de Pontarlier, et en partenariat avec l'AS Mouthe.

Celui-ci a vu le jour grâce à une équipe de bénévoles engagés et déterminés à **offrir quelques heures de pratique sportive à des personnes en situation de handicap**, dans le but de leur proposer des séances d'activité physiques adaptées, encadrées par des professeurs APA.



Nous invitons toutes les personnes intéressées à rejoindre cette initiative et contribuer à sa réussite, et bien sûr toutes les personnes se sentant concernées par notre démarche à venir participer et se renseigner auprès de Sandra Cannelle : 06 75 18 40 38 et Yvan Bailly : 06 77 76 05 92



Espriforme Rosine Salvi

Coach fitness & Pilates installée à Mouthy. Je propose des cours de Pilates et de fitness adaptés à tous niveaux : adultes, femmes enceintes et seniors ainsi que du coaching personnalisé.

Une approche globale entre corps et esprit.

CONTACT

Rosine Salvi : 06 79 89 74 69 ou espriforme@gmail.com



LE SECRET M

Un espace de bien-être, de beauté et de partage au cœur de Mouthy

QUI SUIS-JE ?

Je m'appelle Mélissa, fondatrice du Secret M. Ce projet est né d'un profond désir : prendre soin des gens autrement — avec douceur, authenticité et accessibilité.

Mon objectif ? Rendre la beauté et le bien-être accessibles à tous en proposant des prestations de qualité, cohérentes et à des prix abordables, pour que chacun puisse s'accorder un vrai moment pour soi.

UNE RENCONTRE, UNE ÉVIDENCE : LUDIVINE

Au cours de la préparation du lieu, j'ai fait la rencontre de Ludivine (Studio by Ludivine), alors installée à Petite Chaux. Le feeling a été immédiat : mêmes valeurs, même approche humaine. Très naturellement nous avons décidé de fusionner et de travailler sous une seule et même enseigne : Le Secret M. Ludivine a rejoint l'aventure à temps plein, apportant son savoir-faire, son énergie et son goût pour la mode.

Après plus d'un mois de travaux, nous avons ouvert nos portes le 18 octobre — une belle étape concrétisant notre envie commune de créer un lieu chaleureux et professionnel.

NOS PRESTATIONS

Le Secret M propose aujourd'hui un panel complet de soins, tous réservables en ligne pour plus de simplicité :

- Soins du visage personnalisés
- Extensions de cils
- Massages californiens (et bientôt : massage des 5 continents)
- Rituels de head spa
- Onglerie & beauté des mains, assurés par Ludivine

Nous avons aussi mis en place un partenariat extérieur avec une réflexologue de Mouthy (La clef du bonheur par Stéphanie), afin d'offrir à notre clientèle un panel de soins élargi — ce partenariat est volontairement indépendant, clairement identifié comme tel.

LA BOUTIQUE : BIEN-ÊTRE, MODE & CRÉATEURS

Installée dans près de 80 m² au 45 grande rue, le Secret M comprend un espace boutique où se mêlent bien-être et découvertes :

- Bijoux en pierres naturelles (sélectionnés pour leurs vertus),
- Savons naturels, encens, sauge, bougies, articles bien-être,
- Idées cadeaux originales.



Ludivine, passionnée par la mode et forte d'une expérience en boutique, préparera très prochainement une sélection de vêtements choisis avec soin qui viendra compléter l'offre de la boutique. Dans cet esprit de partage et de soutien local, nous proposons également à de petits artisans d'exposer leurs créations dans notre espace.

NOS VALEURS

Le Secret M est avant tout un lieu fondé sur : la bienveillance, l'authenticité, la complémentarité et l'envie sincère d'offrir du mieux-être accessible. Nous souhaitons continuer à faire vivre cet espace par des ateliers, des événements et des collaborations locales.

Notre équipe vous recevra du mercredi au samedi de 10h à 18h30 et Ludivine aura la possibilité de vous recevoir **en plus les mardis uniquement sur rdv.**

Vous y trouverez aussi « La clef du bien-être » de Stéphanie (réflexologie palmaire et plantaire)

Rdv via Planity ou directement en boutique.

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE 2025

4 JANVIER

Trail blanc

8 ET 9 FÉVRIER

Transjurassienne

19 FÉVRIER

Randonnée gourmande

28 FÉVRIER

Méga loto ski club Mont Noir

8 MARS

Fondue géante organisée par Mouth'Anim

9 MARS

Championnat régional de ski site Liadet

11 MARS

Carnaval des deux écoles avec Défilé et goûter spectacle

29 MARS

Portes ouvertes École du Sacré Cœur



5 AVRIL

90 ans Mme Simone Guy-Petet

12 AVRIL

Fondue Géante HDS et Fruitières du Ht Doubs



19 AVRIL

Transhumance des ânes

26 AVRIL

Méga loto organisé par le FC Mouthé

1^{ER} MAI

Vide grenier et cochon à la broche

1^{ER} MAI

Concours de Tarot organisé par la BF

18 MAI

Journée shopping



28 MAI

Fêtes des Mères

9 JUIN

Vide grenier organisé par Un Petit Plus

22 JUIN

Théâtre Le Chapeau de Paille d'Italie d'Eugène Labiche par la compagnie Les Mascaron

28 JUIN

Gala de gym



30 JUIN

90 ans M. Pierre Salvi

1^{ER} JUILLET

Kermesse école Bois Joli



14 JUILLET

Défilés aux lampions

10 AOÛT

Concours de pétanque



15 AOÛT

Fête patronale



4 SEPTEMBRE

81^{er} anniversaire de la Libération de Mouthé



13 SEPTEMBRE
Festival Musika Mouthe

27 SEPTEMBRE
Bal country



5 OCTOBRE
UTMJ



5 OCTOBRE
90 ans M^{me} Monique Lorin



10 OCTOBRE
Porte ouvertes Maison France Services



11 OCTOBRE
Octobre rose

16 OCTOBRE
Fabrice Guy, l'Opéra Rock

18 OCTOBRE
Ma Mouthe Festival

25 OCTOBRE
Soirée moules frites BF

8 NOVEMBRE
Bourse aux skis

14 NOVEMBRE
Concert ARS NOVA

16 NOVEMBRE
Marché organisé par Un petit plus

22 NOVEMBRE
LOTO géant foot FC Remoray Vaux

28 NOVEMBRE
Illuminations de Noël et Boîte aux lettres du Père-Noël

6 DÉCEMBRE
Téléthon



Mouthy PRATIQUE

Commune de Mouthe

André rue
Lundi, mercredi, vendredi 10 h-12 h
14 h-17 h 30 / Mardi et jeudi 10 h-12 h
14 h-17 h 30 - Tél. 03 81 69 27 45
E-mail: commune@mouthe.fr
Site: www.mouthe.fr

Maison France Services - Agence Municipale communale - Service des passeports et CNI

André rue
09 82 81 55 46
E-mail: sonfranceservices@mouthe.fr
Site: seeports.cni@mouthe.fr
Site: www.mouthe.fr

Agences Maison France Services Mai Passeports :

Lundi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h 30
Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
12 h 30 et 14 h - 17 h

Agences poste :
Lundi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h 30
Mardi, jeudi et vendredi :
12 h 30 et 14 h - 17 h
Mercredi : 9 h - 12 h 30

La polyvalente (réservations)
Tél. 03 81 69 27 45

La bibliothèque
André rue
Mercredi de 14 h à 18 h 30
Renseignements auprès de
Thiébaud 03 81 69 24 65 ou auprès
Mme Mouteret à la
Maison France Services

Communauté de Communes Les Lacs et Montagnes du Jura-Doubs (CCLMHD)

Le de la Caserne
70 Les Hôpitaux Vieux
03 81 49 10 30 - www.cclmhd.fr
Lundi au jeudi : 8 h 30-12 h / 13 h 30-
18 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h

La boucherie
Lundi : lundi de 11 h à 12 h / mercredi de
14 h à 19 h / jeudi de 15 h 30 à 16 h 30
Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30

La boucherie : lundi de 11 h à 12 h / mercredi de
14 h à 18 h / samedi de 13 h 30 à 16 h 30
Les horaires sont modifiés avec le
changement d'heure. Le temps de
changement doit être compris
dans ces horaires.

Centre périscolaire de loisirs
Les Rurales Le P'tit Tétras
André rue - Tél. 03 81 69 19 87
E-mail: as.mouthe@gmail.com

Micro-crèche

Les Flocons
68 Grande rue - Tél. 03 81 89 70 95
tetras.mouthe@gmail.com

PMI - Relais petite enfance - Santé au travail

Tél. 03 81 46 94 49
PMI (Protection Maternelle et Infantile)
Tél. 03 81 38 87 60

Pharmacie

Pharmacie de la Source
2 Grande rue
Tél. 03 81 69 21 23
Fax : 03 81 69 12 08

ADMR service à domicile

22 rue Cart Broumet
Permanences les lundis, mardis et jeudis
de 10 h à 12 h
Tél. 03 81 69 13 33

Hôpital local René Salins

9 rue Cart Broumet
Tél. 03 81 69 22 81 - Fax : 03 81 69 13 47

Centre de soins infirmiers

7 rue Cart Broumet
Lundi, mercredi et jeudi de 8 h à 9 h
Samedi de 8 h à 8 h 30
uniquement sur RDV
Tél. 03 81 69 12 86

SSIAD du pays de Mouthe

(Service d'aides-soignantes à domicile)
7 rue Cart Broumet
Tél. 03 81 69 21 62
Fax : 03 81 69 20 76
ssiad-mouthe@wanadoo.fr
Du lundi au vendredi sur RDV

Maison de santé de Mouthe

7 rue Cart Broumet - 25240 Mouthe
Docteurs Clémence Baïet,
Elora Guinebretière et Valentin Courteille,
Médecins : Tél. 03 81 69 86 10

Ostéopathe

Aude Lefèuvre
Tél. 07 82 93 97 72

Pédiatrie podologue

Mélanie Langel
Tél. 03 81 38 46 70 - 06 76 48 15 02

Sage-femme

Audrey Guidat - sage-femme, sexologue
Tél. 06 47 62 22 44

Infirmière Asalée

(Action de santé libérale en équipe)
Tél. 03 81 69 86 10

Orthophoniste

Hélène Cayet 06 88 76 87 80 et Lise
Scalabrino 07 87 86 16 30 - Inscriptions
liste d'attente sur perfectlive.fr

Dr Grenard

11 rue Cart Broumet
Tél. 03 81 39 29 29 - 09 66 94 15 05

Dentistes

Docteurs Monnot François
et Anne-Monique
34 rue de la Varée
Tél. 03 81 69 21 77

Psychothérapie et EMDR-DSBA

Nicolas Devigne-Lafaye
6 rue du Stade
Tél. 06 89 21 03 63 (sur RDV)

Psychologue

Emmanuelle Agussol-Sylvestre
50 Grande rue
Tél. 03 81 38 15 48 (sur RDV)
eas.psy@gmail.com

Énergétique traditionnelle chinoise

Stephan Devigne-Lafaye
6 rue du Stade
Tél. 06 82 52 84 31 (sur RDV)

Masseur-kinésithérapeute

Stéphanie Dos Reis Serra
7 rue Cart Broumet

Sophrologue

Sandrine Bettinelli
10 rue de l'étang
Tél. 06 81 09 07 98

Soins énergétiques et Reiki

Anouk Page
48, Impasse de la Queue du Loup
Tél. 06 64 16 96 67

Consultante nutritionnelle

Nadine Gamet
Les Touradons - 25240 Mouthe
Tél. 06 67 29 01 00

Thérapie Holistique

Maud Salvi
14 rue de la Source du Doubs
Tél. 06 71 21 13 94

Ostéopathe animalier

Lucie Forestier : 06 70 92 52 19

Consultante en RH

Exponen'ciel
Françoise Guyard - Coach certifiée
Tél. 06 76 43 66 26

Taxi Pierre

Pierre Clauzel
Tél. 06 10 07 35 70

Pompes Funèbres Donier-Meroz

13 Place de l'Église
Tél. 03 81 39 14 66

Office Notarial

3 rue de la Varée - 25240 Mouthe
Tél. 03 81 69 23 43

Association des Donneurs de Sang bénévoles

Labergement-Sainte-Marie / Mouthe
Nadine Grémion
52 Grande Rue (Mouthe)
Tél. 03 81 69 21 81